



NAPA

Nouvelles des Aires Protégées en Afrique

News from African Protected Areas



N°60
Janvier 2013

Edito

Par Geoffroy MAUVAIS, coordonnateur du Programme Aires Protégées d'Afrique & Conservation - UICN

Une nouvelle année commence... qu'allons-nous faire de nouveau ?

Et si pour une fois, on ne faisait rien de neuf ?!

L'année 2012 a été pleine de conférences, de congrès (dont celui de l'UICN en Corée), de réunions à différentes échelles. Beaucoup d'occasions de réfléchir, de discuter, d'échanger... beaucoup de discours, d'ambitions, de projets.

Mais quid de l'action ? Est-on passé des paroles aux actes, des idées aux réalisations ? A-t-on avancé sur les objectifs que nous nous sommes donnés, dès 1992, à Rio, pour conserver la biodiversité, mieux la valoriser et partager équitablement les bénéfices qu'elle procure ? Chacun aura sa réponse, son point de vue. Il y a certainement beaucoup de fait, et beaucoup encore à faire. Des progrès, des échecs, comme chaque année.

Alors 2013 ?

Cette année sera plus calme sur le front des discussions. Profitons-en car 2014 ne le sera pas, avec a minima une nouvelle CoP de la CBD et bien sûr le Congrès Mondial des Parcs, en Australie. Alors essayons de concrétiser quelques promesses, avant d'en faire de nouvelles...

Commençons par renforcer la gouvernance de nos aires protégées parce qu'elle reste fragile et souvent

aléatoire. En nul lieu, un seul acteur ne devrait pouvoir décider de tout. Certes, c'est rassurant de n'avoir qu'un seul interlocuteur, c'est parfois efficace, mais c'est toujours dangereux et à terme... Osons la concertation, osons l'ouverture, osons la confrontation des idées avant celle des individus. Risqué ? Oui bien sûr. Parce qu'à chercher à s'entendre on risque de ne s'entendre que sur le minimum. Parce que les positions les plus solides, les plus ambitieuses pour la biodiversité s'en trouveront peut-être affaiblies. Parce que les fondamentaux de la conservation seront exposés. Mais peut-on vraiment continuer à croire qu'en ne parlant à personne, on clôt le débat ? Il se déroulera ailleurs, c'est tout. Et sans nous. C'est l'éternelle discussion sur la raison d'être des aires protégées : protégées pour ou contre qui ? Les deux mon Capitaine, voilà la réponse. Il n'y a pas de honte à considérer la « conservation de la nature » comme une priorité, c'est la fonction même de nos AP. Là où il faut préserver envers et contre tous pour éviter de perdre notre biodiversité, et bien ayons le courage de le faire. C'est aujourd'hui plus urgent que jamais. Mais ce qui était possible hier ne l'est plus aujourd'hui. Les décisions qu'on prend sur ces territoires doivent être expliquées, comprises, acceptées à défaut d'appuyées. Ceux qu'elles impactent doivent en savoir le sens, ceux qui les décident doivent en comprendre les conséquences, ceux qui les appliquent doivent connaître leur responsabilité. D'un autre côté, partout où les options sont possibles et où la conservation peut prendre différentes voies, et bien il faut s'entendre pour des choix plus durables, plus légitimes. Ouvrir l'espace de décision, inviter largement les acteurs (la fameuse société civile...), rassembler les compétences. En finir avec les citadelles de spécialistes et rendre l'espace aux citoyens. Parce que ce sont eux qui finalement pourront défendre leur patrimoine, pourront s'assurer que ceux qui en ont la charge font leur travail, que ceux qui décident le font dans l'intérêt commun. Dans la

« feuille de route pour les aires protégées d'Afrique », c'est ce que nous avons appelé **la gouvernance saine**, celle qui repose sur le partage de la connaissance, sur la bonne volonté et sur la responsabilité de chacun. Sans naïveté, mais avec l'espoir qu'ensemble les gens peuvent simplement devenir meilleurs qu'individuellement. La réussite n'est pas certaine, l'échec n'est pas garanti. Osons.

Ensuite travaillons encore et toujours sur la gestion. C'est une histoire sans fin, il y a certainement mieux et plus à faire, et toujours des jeunes à former. C'est un domaine moins polémique que la gouvernance qui fait si peur à ceux qui croient perdre leur pouvoir dès qu'on en parle. Mais c'est un axe de travail essentiel. Il reste encore trop d'endroits où l'on travaille par habitude, avec des techniques éculées, sans réel objectif, sans ambition, sans évaluation, sans résultats et sans impact (sinon une lente dégradation de la situation...). Nos évaluations ces dernières années l'ont malheureusement bien montré. Mais cela peut changer très vite. Clarifier les approches, expliquer les standards, optimiser les méthodes, adapter les techniques aux lieux, aux capacités, aux besoins. Identifier les valeurs qu'on préserve, renforcer leur suivi, évaluer les résultats de nos actions, mesurer les impacts. Comprendre nos échecs, identifier les succès, expliquer les hasards. Reconnaître les bons acteurs, les récompenser, améliorer les autres, contraindre et sanctionner ceux qui font défaut. En un mot, professionnaliser la « filière », quels que soient ceux qui sont responsables. Grâce au travail de toute la communauté de la conservation, et notamment de la CMAP, tous les outils (ou presque) sont désormais disponibles. Ils sont accessibles en ligne et nul n'a d'excuse, aujourd'hui, pour ne pas les connaître, pour ne pas les utiliser. Adaptés ou adaptables, théoriques ou pratiques, ciblés ou généralistes, ils couvrent tous les champs de la « gestion » des AP et leur adoption puis leur mise en œuvre nous feront oublier l'amateurisme. C'est la responsabilité de chaque individu de progresser, de chaque directeur d'inciter son personnel, de chaque « ministre » de s'assurer que cela se passe. En finir avec « puisque je suis là où je suis, c'est que je le mérite » pour passer à « pour arriver là, il me faut le mériter » : c'est ce que la feuille de route appelle « **des aires protégées performantes** ». S'intéresser à ce qui est publié, aux nouveautés, aux expériences conduites ailleurs, rester curieux, s'engager pour la conservation et tout faire pour être son meilleur avocat. Chiche ?

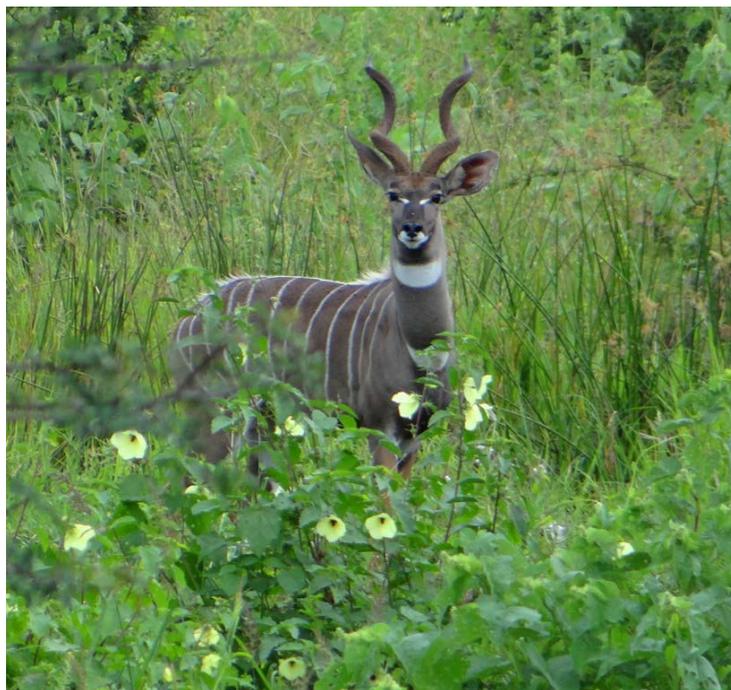
Enfin construisons l'avenir. Pas en théorie, pas sur le papier, mais simplement assurons nous que ce qu'on sème aujourd'hui germera demain et fleurira après-demain. Il faut travailler sur la gouvernance et sur la

gestion avec le souci de bâtir des systèmes solides, durable, résistants aux pressions, capables d'adaptations, de changements en souplesse aussi. Qu'il faut changer notre horloge et s'offrir du temps car rien de bon ne se construit trop vite et il ne sert pas de faire de nouveaux projets quand ceux en cours n'ont pas même eu le temps de s'épanouir et qu'on n'en a rien appris. Offrir plus de résilience (un mot à la mode) à nos systèmes. Moins de dépendance aux aléas des budgets nationaux, moins d'influence des caprices de l'aide publique, moins de gâchis dans l'utilisation des moyens, moins de temps et d'énergie perdus en paperasserie. Innovons, diversifions les sources de financement, multiplions les partenariats, ouvrons les portes du secteur privé, inventons d'autres voies. Et reconnaissons les succès, pas ceux d'un jour mais ceux matures, aboutis, réfléchis, et consacrons les dans la Liste Verte des aires protégées bien gérées. C'est ce que la feuille de route consacre sous le nom « **d'aires protégées durables** », celles qui survivront aux temps difficiles et serviront d'exemples pour le futur.

Bonne gouvernance, gestion efficace et durabilité : ce sont donc les trois axes de notre feuille de route. Préparée en 2011 (voir le rapport de la réunion de Weotenga sur www.papaco.org, rubrique études), rédigée en 2012 (voir les lettres NAPA 53 à 56) et que l'on met en œuvre depuis dans toutes nos actions.

Alors soyons audacieux en 2013... continuons !

Meilleurs vœux !



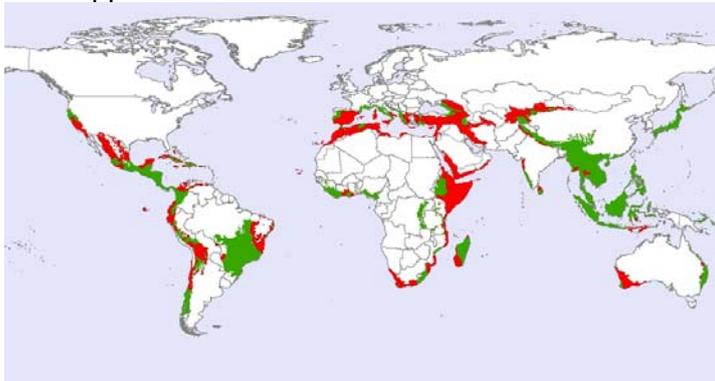
Petit Koudou mâle – Parc national de Meru – Kenya

Conserver la biodiversité des terres arides

Revue d'un livre récemment paru...

Par Jonathan Davies, Coordonnateur du programme global sur les terres arides, UICN.

La biodiversité des terres arides revêt une importance globale cruciale, étant un élément clé du bien-être et du développement de millions de personnes dans les pays en développement. En juin 2012, lors de la Conférence des NU sur le Développement Durable (ou "Rio+20"), les dirigeants issus des gouvernements et de la société civile ont réaffirmé la valeur intrinsèque de la diversité biologique et reconnu la sévérité de la perte de la biodiversité au niveau mondial et de la dégradation des écosystèmes. Bien que les terres arides aient été implicitement reconnues, l'attention portée à cet important biome qui couvre une très grande partie de la surface terrestre continue d'être insuffisante. Cependant, comme cela ressort dans le livre dont nous parlons ici (« *conserving drylands biodiversity* »), la conservation et la gestion durable de la biodiversité des terres arides constituent un moyen viable pour atteindre les objectifs internationaux de conservation et de développement.



Liste des « Global 200 éco-régions » identifiées comme priorités de conservation, avec les terres arides en rouge

Ce livre fait, pour la première fois, l'analyse complète de la biodiversité des terres arides qui est d'importance et de portée mondiales. Dans les terres arides, beaucoup de personnes mènent des activités de subsistance qui conservent la diversité biologique de façon innovante, et souvent avec peu de reconnaissance. Au Sahel par exemple, les agriculteurs pratiquent des techniques de culture et d'agroforesterie qui, non seulement améliorent la productivité et renforcent la résilience, mais fournissent aussi des revenus à la famille et de nombreux bénéfices à l'environnement. Dans plusieurs régions arides, les pasteurs mobiles ont des stratégies grégaires qui imitent la nature, faisant ainsi la promotion des fonctions de l'écosystème qui non seulement

soutiennent leurs moyens de subsistance, mais procurent également des bénéfices à l'environnement tels que la séquestration du carbone et la conservation des espèces.

Ce livre "*Conserving Dryland Biodiversity*" a été publié dans l'intention de sensibiliser les acteurs afin de développer une plus grande action pour améliorer la conservation et le développement des terres arides. C'est en même temps un appel à l'action et un guide sur comment la conservation et le développement des terres arides peuvent être équitablement menés. Le livre a été conçu pour nous informer et nous rappeler la beauté de la diversité des terres arides ainsi que sa valeur intrinsèque et fondamentale. Il démontre la dépendance mutuelle de la diversité biologique et culturelle des terres arides. Le livre inclut de nouvelles analyses de la biodiversité de ces zones et un aperçu des approches en faveur du développement durable et des objectifs de conservation. Il souligne l'importance de la connaissance et de la culture indigènes pour la conservation des terres arides, et montre une opportunité sans pareil de croissance durable et de protection de la biodiversité. L'engagement de nos dirigeants ne peut pas se traduire dans la réalité si les terres arides sont négligées ou continuent d'être mal comprises. Si la question historique du sous-investissement dans les terres arides est réglée et les lacunes en matière de connaissance comblées, alors la conservation des terres arides nous aidera à atteindre de manière significative les attentes mondiales.

LA RICHESSE DE LA BIODIVERSITE DES TERRES ARIDES

L'eau est un élément essentiel de la vie sur terre et sa rareté conduit à une diversification biologique et parfois culturelle extraordinaire. Les terres arides se définissent par leur rareté en eau et sont caractérisées par des extrêmes climatiques saisonniers et des schémas imprévisibles de pluviométrie. Cependant, malgré leurs niveaux relatifs d'aridité, les terres arides contiennent une grande variété de biodiversité, dont la plupart s'adapte très bien à l'écologie de ces terres. Par conséquent, il y a beaucoup d'espèces animales et végétales et d'habitats qu'on ne trouve que sur les terres arides : certaines zones semi-arides et subhumides sèches sont parmi les régions du monde les plus variées en biodiversité.

Il y a aussi une grande diversité à l'intérieur des terres arides, par exemple entre des zones d'aridités, de températures ou d'altitudes différentes. Les espèces se sont adaptées à ces facteurs de manières uniques créant une variété d'habitats essentiels à la survie des espèces ainsi qu'aux moyens de subsistance des populations. Les zones humides, les forêts, les

montagnes et autres types d'habitats constituent des zones vitales en ressources à l'intérieur des terres arides. Les terres arides sont généralement moins riches en espèces que les forêts tropicales mais la diversité à l'intérieur des espèces peut être plus grande dû à la diversité des habitats et à l'isolement des populations. Cependant, certaines terres arides comme la prairie à hautes herbes d'Amérique du Nord sont parmi les types de végétation les plus productives au monde.

La biodiversité est vitale pour la subsistance de beaucoup d'habitants des terres arides car elle joue un rôle central dans les stratégies traditionnelles de gestion des risques, soutient la production alimentaire et fournit une multitude de divers autres services. La biodiversité des terres arides fournit également d'importantes valeurs économiques globales à travers des services à l'écosystème et les produits de la biodiversité. Beaucoup de plantes cultivées et de races de bétail sont originaires des terres arides, constituant un réservoir dont l'importance croît avec le changement climatique qui pousse à une demande en nouvelles adaptations et à l'extinction des races sauvages. Cependant, nombre de services que les terres arides rendent à l'écosystème ne peuvent pas être quantifiés ou valorisés en termes monétaires, bien qu'ils soient parmi les plus importants motifs de conservation. Ces services, comme l'identité culturelle et la spiritualité, sont essentiels aux cultures des terres arides et peuvent faire partie intégrante de la protection des écosystèmes des terres arides. Il y a eu une corrélation observable entre la dégradation des terres et la dégradation culturelle dans les terres arides, ce qui démontre leur interconnexion.

GERER ET CONSERVER LA BIODIVERSITE DES TERRES ARIDES

Bien que le statut de conservation de la biodiversité des terres arides ne soit pas bien évalué, plusieurs leviers connus de la perte de la biodiversité sont présents sur les terres arides. Parmi ces leviers, il y a les changements démographiques rapides et l'urbanisation, l'expansion de l'agriculture, les changements d'affectation des sols, l'affaiblissement des dispositions de gouvernance et l'introduction et l'expansion des espèces invasives exotiques. On s'attend à ce que l'accélération du développement des terres arides augmente le taux de perte de la biodiversité. La combinaison de la perte et de la fragmentation des habitats réduira les chances de la biodiversité des terres arides de s'adapter et de survivre, en plus des autres impacts du changement climatique qui exacerbent encore plus le problème.

Malgré le fait qu'environ 9% des terres arides bénéficient d'une protection formelle, les aires protégées ne sont pas représentatives de tous les sous-types de terres arides. Par exemple, les déserts sont disproportionnellement représentés alors que les prairies tempérées sont parmi les biomes qui ont le plus bas niveau de protection, à 4-5%. Dans une certaine mesure, cela est dû au fait que traditionnellement, les aires ayant la plus basse valeur économique étaient celles qui étaient désignées comme aires protégées. Néanmoins, de grandes surfaces de terres arides sont protégées de manière informelle par les communautés qui habitent dans la zone, soit de manière consciente (en les utilisant par exemple comme sites sacrés) ou comme un dérivé des pratiques de gestion durable qui ont évolué au fil des générations (par exemple comme réserves saisonnières de pâturage). Cette protection de type « indigène » est rarement reconnue par le gouvernement et est souvent sapée par les politiques gouvernementales.



Namaqualand, Southern Africa: © Eco Print

Beaucoup de pratiques traditionnelles de gestion se sont avérées plus économiquement viables que des alternatives plus « modernes », tout en procurant en même temps des avantages de conservation. La logique écologique de ces stratégies traditionnelles développées à travers une connaissance profonde par les communautés autochtones de leur environnement naturel assure à la fois une durabilité économique et environnementale. Les terres arides, peut-être plus que tout autre biome, offrent des opportunités de réaliser à la fois des objectifs de conservation et de développement, et cela s'est avéré vrai dans plusieurs cas. Les objectifs d'Aichi sur les aires protégées pourraient se réaliser plus facilement, ou même être dépassés sur les terres arides en légitimant et en appuyant les « Aires de Conservation Autochtones et Communautaires », ainsi que les stratégies traditionnelles de gestion des ressources naturelles.

CONSERVER LA BIODIVERSITE DES TERRES ARIDES ET SOUTENIR LA VIE

La relation entre la pauvreté et la biodiversité peut facilement être mal interprétée dans le contexte des terres arides parce qu'il semble y avoir une plus grande proportion de terres arides dans les pays en développement que dans les pays développés. Cependant, il est important d'éviter de tout simplement assimiler la perte de la biodiversité des terres arides à la pauvreté sans, au préalable, examiner minutieusement les facteurs causaux se trouvant derrière la pauvreté. Là où la pauvreté est due à une marginalisation sociale et politique, une conservation mal planifiée ainsi que de maigres efforts de développement peuvent enraciner la pauvreté et faire naître des conflits, et cela a des implications sur la biodiversité.

Un facteur important de la dégradation de l'environnement dans les terres arides est la faible gouvernance ou l'affaiblissement de la gouvernance, et plus particulièrement le fait de discréditer les institutions coutumières sans les remplacer par des alternatives efficaces. La gouvernance dans les terres arides peut avoir particulièrement tendance à s'affaiblir à cause de leur marginalisation politique et aussi du fait de l'importance des régimes de propriété commune. Néanmoins, dans plusieurs pays la gouvernance ordinaire demeure intacte et peut être reconstruite ou réformée avec les appuis et l'ouverture qui conviennent.

Les terres arides diffèrent de plusieurs manières importantes des terres humides. Cependant, les voies du développement des terres arides sont souvent pilotées par une idée fautive sur comment les terres arides doivent ou peuvent exister, souvent copiée sur des zones plus humides. Des notions relatives « à la restauration de la couverture végétale du désert » sont développées sur la base d'une incompréhension de l'écologie des terres arides et ont conduit à plusieurs politiques et investissements nuisibles. En plus, une représentation inexacte de ce qu'est la sécheresse et la rareté de l'eau sur les terres arides détourne l'attention d'une gestion durable et capable de s'adapter, qui peut se faire avec des ressources limitées, vers des pratiques plutôt non durables et écologiquement nuisibles. Plutôt que d'adapter les stratégies de développement au contexte des terres arides, des efforts considérables sont faits pour essayer d'adapter les terres arides aux stratégies de développement.

UNE VISION D'AVENIR POUR LES TERRES ARIDES

Il est nécessaire d'avoir une vision plus nuancée de terres arides durablement développées : une qui reflète

les réalités sociales et écologiques et prévoit un cadre en fonction duquel les politiques et les investissements peuvent être évalués. Une telle vision doit inclure au moins quatre composantes basées sur l'intersection entre la gestion durable des terres et la conservation de la biodiversité :

1. adapter la croissance économique verte aux terres arides ;
2. conservation et gestion durable de la biodiversité des terres arides ;
3. l'état de la terre comme base pour sécuriser l'approvisionnement en nourriture et en eau ; et
4. la résilience et la gestion des risques dans des environnements incertains.

La croissance économique verte dans les terres arides peut jouer un rôle remarquable afin d'assurer la protection des écosystèmes en tant que fondement de la vie et de la prospérité, mais il est nécessaire d'adapter les stratégies de croissance verte aux conditions environnementales des terres arides. En particulier, les stratégies doivent refléter l'incertitude climatique des terres arides, les hauts niveaux de risque que cela implique ainsi que les stratégies que les gestionnaires des ressources locales utilisent pour maintenir des moyens de subsistance résilients. Les politiques gouvernementales qui encouragent les changements d'affectation des sols doivent être mieux informées des importants coûts de ces changements pour l'écosystème et pour l'économie et un grand effort est nécessaire pour rendre les stratégies d'utilisation des sols plus efficaces en termes de productivité, de résilience et de plus grands bénéfices pour l'écosystème.

Les stratégies de conservation dans les terres arides doivent refléter le rôle important que les terres arides jouent pour le développement de l'agriculture. Elles doivent promouvoir les pratiques agricoles qui respectent l'environnement telles que l'agroforesterie, le pastoralisme ou l'agriculture de conservation comme alternative à des pratiques agricoles intensives. La connaissance indigène et les institutions locales pourraient appuyer la mise en œuvre effective de telles pratiques.

Dans les terres arides, la gestion de la biodiversité au niveau du paysage n'est possible que si les systèmes agricoles sont traités comme des outils de conservation et que la conservation devient un outil de gestion durable de l'agriculture.



Oasis autour du lac Umm Al' maa, Libye: © Patrick Poendl

L'état de la terre est un concept établi dans quelques pays mais dans plusieurs autres pays, particulièrement dans les pays en développement, ce concept ne reçoit pas le soutien qu'il faut. L'amélioration de l'intégration de la planification de la terre et de l'eau au niveau gouvernemental peut servir de base pour la gestion de l'écosystème des terres arides et protéger le sol dont dépendent la végétation indigène et le développement agricole. Elle peut aussi jouer un rôle important dans la protection des services de l'écosystème et par conséquent, dans l'atténuation des risques de sécheresse. Avec un plus grand respect pour la valeur du sol, des pratiques agricoles plus durables peuvent être largement encouragées, promues et protégées, ce qui en retour, conduira au développement et engendra des bénéfices en matière de conservation. La résilience est au cœur de la subsistance dans les terres arides mais elle est faiblement ressentie dans la prise de décision ou dans les investissements pour le développement. Une meilleure compréhension de la résilience sur les écosystèmes sociaux des terres arides est nécessaire pour informer la prise de décision et les institutions doivent être renforcées pour servir de base à la résilience. Des institutions sont nécessaires à plusieurs niveaux pour intégrer la planification et la gouvernance à un niveau local, mais aussi au niveau international pour faciliter les négociations, par exemple sur les ressources transfrontalières. L'amélioration de la cohérence de la planification aidera aussi à réduire les effets néfastes des interventions d'urgence.

STRATEGIES DE CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE DES TERRES ARIDES

Pour réaliser cette ambitieuse vision sur les terres arides, il faut une suite d'actions larges et stratégiques. Beaucoup de terres arides ont, pendant des décennies, reçu peu d'investissements, et des investissements de base sont souvent nécessaires pour construire des infrastructures et renforcer le capital humain. Des investissements sont nécessaires pour renforcer l'innovation, la science et la connaissance, y compris une plus grande attention à la connaissance locale et indigène et une recherche plus collaborative afin de

permettre une validation mutuelle des différents systèmes de connaissance. Les innovations locales doivent être fortement encouragées à travers l'amélioration de l'éducation, un plus grand accès aux finances et aux autres services et plus d'appui pour l'entreprenariat autour de nouvelles opportunités d'affaires relatives à la biodiversité. Une plus grande science et plus de connaissances sont nécessaires pour plaider en faveur de la croissance économique verte dans les terres arides et pour faire l'évaluation de « l'Etat de la Biodiversité des Terres Arides dans le Monde ».

INNOVATION, CONNAISSANCE ET SCIENCE

La recherche et l'investissement doivent être plus réceptifs à la nouvelle compréhension évolutive de l'écologie des terres arides et il est nécessaire d'avoir un plus grand consensus sur comment protéger et régénérer les sols à travers leur gestion. Il est nécessaire d'accroître les investissements dans les services de vulgarisation qui apportent l'appui technique approprié aux utilisateurs de la terre dans les terres arides. Une meilleure compréhension de ce que constitue l'état de la terre dans les terres arides est aussi nécessaire et doit soutenir les systèmes de gestion améliorés. De la même manière, le suivi de la biodiversité des terres arides nécessite de grands investissements, y compris l'inscription d'espèces et d'écosystèmes sur la liste rouge afin d'apporter un plus grand soutien aux décideurs. L'amélioration du suivi doit aussi aller de pair avec l'amélioration de la communication et il est nécessaire d'améliorer la présentation et la diffusion de l'information afin qu'elle ait une plus grande valeur pour les responsables fonciers et les autres décideurs dans les terres arides.

ENCOURAGEMENTS ET INVESTISSEMENTS

Des encouragements et des investissements sont nécessaires pour promouvoir la gestion durable des sols et la conservation de la biodiversité dans les terres arides, et cela inclut d'importants investissements multisectoriels pour mettre en place les conditions d'une croissance durable. Les politiques en faveur d'options moins durables d'utilisation des terres doivent être révisées dans plusieurs pays et les encouragements peuvent être mieux orientés vers la promotion d'options d'utilisation des terres plus respectueuses de l'environnement. Les investissements peuvent être aussi mieux conçus pour durablement capitaliser la biodiversité, par exemple à travers le tourisme. Les paiements pour les services de l'écosystème et les autres encouragements pour la conservation de l'environnement ont un rôle important à jouer dans la conservation de la biodiversité des terres

arides, mais sont souvent sapés par le manque d'institutions ou de compétences adéquates. Les stratégies d'investissement et d'encouragement doivent être élaborées pour refléter l'importance de la diversité pour la résilience des terres arides et assurer un investissement élargi dans des fonctionnalités multiples à travers les écosystèmes plutôt que des investissements sectoriels limités dans quelques poches isolées de ressources de grande valeur.



Termitière © Simon Greig

GOVERNANCE ET RESPONSABILISATION

La gouvernance, du niveau local au niveau international, doit être renforcée dans plusieurs terres arides afin de permettre une gestion et une conservation durables. Le principe de subsidiarité doit être mieux appliqué sur ces territoires afin de renforcer la gouvernance, mais doit aussi refléter la grande étendue des écosystèmes. Une plus grande attention est nécessaire pour légitimer les institutions coutumières et locales et résoudre les inégalités dans la gouvernance. Beaucoup de communautés des terres arides subissent de profonds changements démographiques et sociaux qui ont d'importantes implications pour la gouvernance et l'équité et les efforts pour renforcer la gouvernance doivent prendre en compte ces changements. Les aires du patrimoine autochtone et communautaire (APAC) ont un rôle particulièrement important à jouer dans la conservation de la biodiversité des terres arides, puisqu'elles reconnaissent et se basent sur des pratiques traditionnelles et capitalisent les dispositions de gouvernance locale éprouvées qui permettent d'utiliser la connaissance indigène. Il est nécessaire d'avoir des stratégies de conservation qui combinent une variété d'approches d'aires protégées afin que les formes de protection par exclusion soient complétées par les aires communautaires de conservation élargies (par ex les APAC).

L'INTEGRATION DE LA BIODIVERSITE DES TERRES ARIDES

Un effort concerté est nécessaire pour intégrer la biodiversité des terres arides et coordonner les actions entre tous les secteurs gouvernementaux, et cela pose de particuliers défis de taille dans les terres arides. Les institutions gouvernementales doivent être ajustées pour soutenir et renforcer les compétences des responsables fonciers et le personnel de l'Etat a souvent besoin de nouvelles compétences pour effectuer des planifications plus participatives. Les gouvernements doivent, de plus en plus, chercher à promouvoir le rôle des responsables fonciers en matière de gérance de l'environnement dans les « paysages communautaires verts », bien que le rôle des autorités environnementales doit être ajusté pour leur garantir le mandat et les compétences requises pour jouer un rôle d'intégration. Comme l'ont souligné l'Evaluation du Millénium pour l'Ecosystème et les Objectifs du Millénium pour le Développement, une approche désagrégée de conservation et de développement dans les terres arides ne sert les intérêts de personne.

Où trouver le livre en ligne ?

https://cmsdata.iucn.org/downloads/conserving_drylands_biodiversity_iucn_unccd_book.pdf



NOUVELLES DU TERRAIN...

...A MADAGASCAR

Avec plus de 600 kilomètres de récifs coralliens, le Sud-Ouest de Madagascar constitue l'un des plus riches écosystèmes de l'Océan Indien. Sa frange méridionale est formée par les récifs de Belo sur Mer qui s'étendent sur plus de 55 km et constituent les milieux les mieux préservés et les plus productifs de cette côte où les coraux ont montré des capacités de résilience et résistance tout à fait exceptionnelles face aux épisodes de blanchiment de 1998 et 2002.

Blue Ventures (BV) s'est installée il y a environ 10 ans dans cette région afin de promouvoir des circuits écotouristiques et d'y installer un club de plongée, la zone étant en effet particulièrement attrayante tant au niveau des milieux aquatiques que terrestres. Néanmoins, l'organisation se rend rapidement compte que le milieu marin, bien que soutenant 90% de l'économie des villages, souffre d'une absence totale de mesures de protection et de gestion contrôlée des ressources. La situation apparaît d'autant plus préoccupante que la pression sur les ressources augmente en raison de la forte croissance

démographique constatée au sein des communautés Vezo (ethnie du Sud-Ouest), de l'arrivée de pêcheurs migrants s'installant plusieurs mois de l'année sur des îlots au large, de la pêche intensive à la crevette pratiquée pour alimenter les grandes agglomérations malgaches et pour l'export et de la multiplication des conflits entre catégories de pêcheurs constatés à mesure que les ressources diminuent.

En collaboration avec WCS, Blue Ventures monte alors un premier projet visant la création d'une Aire Marine Protégée (AMP) à Andavadoaka (Velondriake). Soutenue par le Fonds français pour l'Environnement Mondial (PFI), l'originalité de l'initiative réside dans le fait que l'AMP sera gérée exclusivement par les communautés de pêcheurs et les représentants des communautés de base. Reconnue officiellement par le gouvernement malgache en octobre 2006, Velondriake est une AMP de 110.000 Ha de catégorie VI selon la classification de l'UICN (Aire Protégée avec utilisation durable des ressources naturelles). 25 villages, soit près de 6.500 personnes, sont directement concernés par le processus de création de l'AMP et le choix de retenir une catégorie VI au moment du classement visait à s'assurer que les pêcheurs vezo puissent continuer à pêcher tout en respectant un cahier des charges permettant d'assurer la durabilité des prélèvements. Grâce à ses bonnes capacités de compréhension des situations socio-économiques et de leurs interactions sur les dynamiques écologiques du milieu, l'organisation arrive à mobiliser les communautés de pêcheurs traditionnels et à élaborer des plans d'aménagement consensuels tenant compte à la fois des préoccupations de ces derniers et des besoins de régénération des stocks halieutiques.

Face à la réussite de l'approche, le Madagascar National Parks (MNP) fait directement appel à BV en 2008 pour assurer les démarches de concertation et les études écologiques en vue d'aboutir à l'extension marine du PN de Kirindy Mite, AP sur laquelle BV était déjà impliquée. Soutenues à nouveau par un financement PFI octroyé en 2010, les premières étapes du projet résident dans la création d'un centre de recherche à Belo pour le monitoring des herbiers, des mangroves, des coraux, des écosystèmes dunaires, des pêcheries, et des aspects socio-économiques. Les pêcheurs et le personnel de MNP sont largement associés à ce monitoring qu'ils doivent gérer à terme afin d'orienter de façon évolutive les plans de gestion et d'aménagement de l'AMP en fonction des dynamiques écologiques d'évolution du milieu.

Les résultats de deux années de monitoring permettent de souligner les problématiques majeures et de définir des recommandations-clé pour la gestion de la future AMP comme par exemple l'interdiction du *laro* (poison)

utilisé pour la pêche dans les mangroves et qui entraîne la destruction des herbiers marins et la chute des stocks de poissons herbivores, l'interdiction de sédentarisation des pêcheurs migrants dans les îlots dont certains deviennent des zones de non prélèvements (NTZ :No Take Zone) afin de permettre la reconstitution des populations récifales (dont les gros prédateurs). Certains îlots restent autorisés à la pêche, pour ne pas trop impacter l'activité économique des pêcheurs, des rotations des NTZ sont définies et des réserves temporaires sont créées afin d'assurer le renouvellement des stocks de poulpes. En parallèle, Blue Ventures étudie la possibilité de développer des alternatives économiques visant à diminuer la très forte dépendance des ménages aux activités de pêche en diversifiant progressivement les sources de revenus et conclue que la culture d'algues semble être l'activité la plus réaliste et pertinente dans le contexte local.

Ces recommandations, intégrées au plan d'aménagement provisoire soumis à la DSAP (Direction du Système des Aires Protégées de Madagascar), sont entrées en vigueur grâce à la mise en protection temporaire de l'AMP de Kirindy-Mite et le processus devrait aboutir à un classement définitif en tant que Nouvelle Aire Protégée (NAP) de la Grande Ile d'ici un ou deux ans¹.



Pour ce qui est du choix de catégorie, l'AMP de Kirindy-Mite devrait se partager entre une zone de catégorie II (Parc National) gérée directement par MNP et une zone de catégorie V (Paysage terrestre ou marin protégé), gérée par un comité de gestion représentant les

¹ Le précédent gouvernement malgache avait pris lors du sommet de Durban en 2005 des engagements particulièrement forts en matière de préservation de son patrimoine naturel en annonçant la création future d'aires protégées (NAP) sur une surface de 6 millions d'hectares.

communautés et les parties prenantes et à l'intérieur de laquelle de petites réserves temporaires seront gérées par les pêcheurs eux-mêmes.

Les premiers résultats des actions menées semblent déjà porter leurs fruits et l'association a publié en partenariat avec l'Université de Tuléar une étude montrant une très forte augmentation des populations de poulpes (*Octopus cyanea*) à proximité d'une centaine de réserves temporaires mises en place le long de la Côte Sud-Ouest malgache où l'exploitation de l'espèce est interdite pendant un mois de l'année. Les pêcheurs ont également confirmé de leur côté une augmentation du nombre de captures et ont par conséquent pu constater les effets bénéfiques économiques d'une rationalisation des prélèvements².

Le travail de BV, récompensé par de nombreux prix, dont le Prix Ecuator des Nations Unies et le Buckminster Fuller Prize en 2011, s'étend aujourd'hui à labellisation des pêches auprès du label Marine Stewardship Council afin de promouvoir ces filières issues d'une gestion durable et les activités menées jusqu'alors montrent que conservation et développement sont largement compatibles dans les AMP.

Pour en savoir plus : www.blueventures.org

UNESCO - Termes de référence pour l'élaboration d'une note de synthèse sur les problématiques de gestion durable du lac Tchad et de son bassin versant

Le projet dans lequel s'inscrit cette consultation vise à utiliser les problématiques de gestion du Lac Tchad et de son bassin versant comme une étude de cas pour promouvoir une Culture de la Paix par l'intégration régionale par le biais d'une gestion concertée et durable des ressources naturelles renouvelables transfrontières. L'UNESCO recherche donc un consultant qui aura pour objectif de produire une note de synthèse des problématiques des conditions économiques, socio-culturelles et environnementales de la gestion des ressources hydrologiques et biologiques transfrontalières du Lac Tchad¹. Cette note de synthèse sera un outil d'information et de plaidoyer auprès des décideurs au niveau régional et sous régional ainsi qu'un outil éducatif pour la gestion future de ressources naturelles de la sous-région.

²Pour plus d'informations sur les publications scientifiques de Blue Ventures : <http://blueventures.org/publications/research-reports.html>

La consultation d'une durée totale de trois mois se déroulera de Février 2013 à Mai 2013. Les produits seront soumis à l'examen de l'équipe de projet avant toute finalisation.

Les candidatures (CV et proposition technique et financière) seront adressées à : Mme Raondry Rakotoarisoa Noeline, Division des Sciences Ecologiques et de la Terre, UNESCO, 1 rue Miollis, 75732 Paris Cedex 15, France ; Adresse email : n.raondry@unesco.org.

Les candidatures devront parvenir à l'UNESCO **avant le 15 Janvier 2013.**

Appel à manifestation d'intérêt

Dans le cadre de l'appui aux ONG locales impliquées sur le Programme de Petites Initiatives (PPI.3) du FFEM, le PAPACO recherche un **consultant spécialiste en matière de gestion financière et comptabilité** dans la perspective d'une formation à réaliser en Afrique Centrale (CAMEROUN-Yaoundé)

Les TDRs sont consultables sur le site www.papaco.org ou sur demande auprès de Thomas BACHA. Les offres techniques et financières devront être transmises à Thomas BACHA (thomas.bacha@iucn.org) au plus tard le **dimanche 27 janvier 2013, minuit.**

Implication des populations riveraines dans la gestion des aires protégées : quelques perspectives de durabilité à la Pendjari...

Cosme KPADONOU, Chargé Promotion Tourisme, Parc National de la Pendjari
Jean-Baptiste BAIMEY, Spécialiste en Communication, PAGAP

En octobre 2012, à Parakou (nord du Bénin), les Associations Villageoises de Gestion des Réserves de Faune (AVIGREF) des parcs nationaux de la Pendjari et du W, avec l'appui technique et financier du Projet d'Appui à la Gestion des Aires Protégées (PAGAP), se sont retrouvées pour échanger sur les bonnes pratiques à observer pour consolider les acquis de la cogestion.

Intitulé « harmonisation des approches et outils pour une meilleure contribution à la gestion des réserves de la Pendjari et du W », cet atelier avait pour objectif

d'échanger d'une part sur les bonnes pratiques pour harmoniser les approches et les outils d'intervention entre AVIGREF, et d'autre part sur le futur souhaité pour la collaboration entre les AVIGREF et le CENAGREF (Centre National de Gestion des Réserves de Faune). Diverses communications ont été présentées : « Concept, méthode de mise en œuvre et perspectives de la cogestion des réserves du Bénin », « Dispositif de gestion des AVIGREF et opportunités de complémentarités avec les gestionnaires des réserves du Bénin », « Problématique et perspectives de la gestion des zones périphériques des réserves du Bénin ». De ces communications, une synthèse des bonnes pratiques, mais aussi l'identification de celles qui ont moins marché, a pu être faite en vue d'en tirer des leçons pour améliorer la contribution des populations riveraines à la gestion durable des parcs du Bénin.



Participants venus des AVIGREFS et des parcs du nord Bénin

Il a entre autres été constaté que les AVIGREF ont été créés avec le même objectif de conservation mais, dans leur mise en place, elles n'ont pas partagé la même vision. La conséquence après une décennie de parcours est que les réalisations et les acquis ne sont pas au même niveau d'évolution. Il en est de même pour leur structuration, leur mode de fonctionnement et leur implication réelle dans la cogestion.



Visite sur le terrain et démonstration des champs de piments permettant d'atténuer les conflits homme/éléphants

A la suite des échanges, les participants sont allés à Batia dans la réserve de biosphère de la Pendjari pour visiter une initiative conduite par les AVIGREF, relative à l'atténuation des conflits Homme - Eléphant. Dénommé « Projet PIMENT », l'initiative consiste à ceinturer les champs d'une bande de culture de piments dont l'essence, à maturité, repousse naturellement les éléphants, les empêchant ainsi de dévaster les champs. Adoptée dans plusieurs réserves de l'Afrique, la particularité de cette initiative est d'intégrer une dimension économique qui permet d'élever considérablement la motivation des populations riveraines à collaborer. Outre son rôle de répulsion des éléphants, le piment récolté a une valeur économique importante une fois transformé. Ainsi, le double avantage (protection des champs et augmentation du revenu financier) est vite perçu par les populations qui ont adopté la technique. Cette initiative compte au rang de celles à répliquer pour aboutir à un engagement durable des populations riveraines à la gestion des aires protégées.

Au terme de cet atelier, tous ont pu tirer les leçons des bonnes pratiques qui ont réussi dans la zone en vue de les répliquer. Cet échange d'expériences s'est fait en toute franchise et dans une communication partenariale exemplaire. Il ne reste qu'à souhaiter que tous les acteurs continueront à s'engager avec le soutien du Projet d'Appui à la Gestion des Aires Protégées...

Contact : Cosme Kpadonou : cosme.kpadonou@pendjari.net



Université Senghor
DÉPARTEMENT ENVIRONNEMENT

FORMATION EN GESTION DES AP

L'UICN-PAPACO, en partenariat avec l'Université Senghor d'Alexandrie, lance la **6ème édition de son Diplôme Universitaire** sur le «renforcement des compétences en

gestion des aires protégées » en Afrique de l'Ouest. Cette formation de **8 semaines** s'adresse aux gestionnaires des aires protégées et à leurs partenaires de terrain (notamment les ONGs).

La formation se déroulera à **Ouagadougou** du **8 avril au 31 mai 2013**.

Les inscriptions seront ouvertes sur le site internet de l'Université Senghor <http://continue.senghor.refer.org> à partir du **20 janvier 2013**.

La date limite d'inscription est fixée au 15 février 2013



SOUTIEN de la COMMISSION MONDIALE DES AIRES PROTEGEES au RENFORCEMENT DES CAPACITES en AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Basé sur le double objectif du programme de renforcement des capacités de la commission mondiale des aires protégées de l'UICN-CMAP, c'est-à-dire :

- 1) fournir un appui technique aux gouvernements nationaux pour répondre à leurs objectifs relatifs aux aires protégées et
- 2) aider les gouvernements à respecter leurs engagements en vertu du programme de travail de la CDB sur les aires protégées PTAP et la cible 11 d'Aichi, les membres de la CMAP en Afrique sub-saharienne ont été invités par leurs vice-présidents régionaux (Afrique occidentale et centrale et Afrique orientale et australe) à jouer un rôle plus actif dans le soutien au programme de renforcement des capacités.

Ce dernier a plusieurs composantes qui incluent le partage des produits de la connaissance (tels que des livres, des revues, des lignes directrices sur les meilleures pratiques, les notes techniques, les livres électroniques sur la gestion des aires protégées); l'éducation et la formation, où l'accent est mis sur la formation et l'apprentissage axés sur les compétences et le partage / accès à l'expertise au sein de la CMAP, mais également des autres commissions de l'UICN.

Concernant la formation et l'apprentissage axés sur les compétences, un ensemble de projets basés sur les compétences a été développé pour les 3 niveaux de la gestion des AP à savoir les sites, les gestionnaires et les systèmes / stratégiques / politiques.

L'un des projets de mise en œuvre du programme de renforcement des capacités en Afrique est BIOPAMA (Biodiversité et gestion des aires protégées). Les membres de la CMAP de la région ont été appelés à participer activement à la mise en œuvre de ce projet de quatre ans, qui vise à contrer les menaces à la biodiversité en Afrique, dans les Caraïbes et le Pacifique (ACP), tout en améliorant les moyens de subsistance dans les communautés dans et autour des aires protégées. Ce projet combine l'amélioration de la disponibilité des données avec le développement des capacités pour renforcer la prise de décision pour une meilleure gestion des aires protégées. La prise de décision est un processus qui nécessite des connaissances, compétences et aptitudes; elle exige

aussi la compréhension des questions connexes ou pertinentes pour le sujet concerné et nécessite une bonne consultation avec les principaux intervenants. La prise de décision pour la gestion des aires protégées a lieu à plusieurs niveaux à savoir: le niveau politique (qui peut être au niveau régional, national ou local), la gestion (niveau de l'agence en charge des aires protégées), le terrain (AP / niveau du site) et des communautés.



La formation de terrain est une composante fondamentale du renforcement des capacités

Des membres de la CMAP contribuent déjà à l'évaluation des besoins en capacité dans les 2 régions. Des ateliers régionaux sont réalisés/prévus en Afrique de l'Est et australe (Johannesburg, Afrique du Sud en Décembre 2012) et en Afrique centrale et de l'Ouest (Dakar, Sénégal, février 2013), afin d'identifier les besoins en information, les lacunes et les produits pour une meilleure prise de décision sur les AP dans la région, ainsi que les besoins prioritaires en renforcement des capacités liés à une meilleure prise de décision. Lors de l'évaluation des lacunes dans le renforcement des capacités pour les décideurs, l'accent a été mis sur les domaines où les besoins sont critiques dans la lutte contre les principales menaces actuelles pour la gestion des AP et la réalisation de la cible 11 du Plan stratégique 2011-2020 de la CBD. Parmi les menaces pour la gestion des aires protégées identifiées actuellement figurent le changement climatique, les contraintes budgétaires dans un contexte économique difficile, la croissance démographique et les développements adjacents aux aires protégées, qui entraînent des conflits continus, les industries extractives, notamment l'exploitation minière, le pétrole et le gaz, les revendications territoriales et l'empiètement par les communautés locales, qui rendent la connectivité des paysages plus difficile et la

récolte non durable des ressources, y compris le braconnage et la surpêche.



La formation des cadres et décideurs est aussi un outil indispensable pour améliorer la gestion et la gouvernance des AP

La gouvernance efficace est transversale à tous les efforts pour lutter contre la plupart des menaces critiques pour la gestion des AP. En dépit de l'existence de quelques initiatives de formation pour les gestionnaires des aires protégées dans la région, le haut niveau de gouvernance (Cadres supérieurs de la gestion et organes de prise de décisions politiques) reçoit souvent moins d'attention dans les programmes de renforcement des capacités et devrait être une priorité.

En effet lors du Congrès international de la Fédération des gardes de parcs à Arusha, en Tanzanie, en Novembre 2012, ainsi qu'à l'atelier sous-régional BIOPAMA de Johannesburg, où le vice-président régional pour l'Afrique orientale et australe a facilité un atelier sur le renforcement des capacités, un certain nombre de participants ont fortement recommandé que les efforts de renforcement des capacités se concentrent sur les directeurs généraux et directeurs d'AP, les directeurs de cabinet et secrétaires permanents des ministères de tutelle.

Les membres de la CMAP dans la région sont donc appelés à jouer un rôle actif dans la mise en œuvre du programme de renforcement des capacités en participant entre autres à la revue des programmes des établissements de formation pour les gestionnaires d'aires protégées et le personnel de terrain, en donnant du temps pour des programmes de mentorat, à la formation sur le tas à travers les visites d'échanges et voyages d'étude et en contribuant au développement d'outils de formation.

En outre, ils peuvent favoriser l'extension du réseau de la CMAP dans leur pays et leur région, en identifiant des experts en AP engagés et de haut niveau pour la commission. Les membres de la CMAP peuvent à cet effet exprimer leur intérêt et échanger des idées avec les vice-présidents de la CMAP dans leur région respective.

Nos meilleurs vœux pour un Nouvel An 2013 de paix, de santé et gratifiant !



Moses Mapesa
CMAP/Vice-Président
régional, Afrique de l'Est et
australe
moseswmapesa@gmail.com



Charlotte Karibuhoye
CMAP/Vice-Présidente
régionale, Afrique centrale et
de l'Ouest
karibuhoye@lafiba.org



Le parc national de la Lopé, où se trouve le centre de formation CEDAMM



CRITICAL ECOSYSTEM
PARTNERSHIP FUND



Appel à manifestation d'intérêt

Le CEPF souhaite développer un Profil d'écosystème (comprenant une stratégie d'investissement) pour le Hotspot de Biodiversité des Forêts du Golfe de Guinée. Le Profil d'écosystème servira de guide pour l'octroi de subventions aux organisations de la société civile travaillant dans la région.

Le Profil d'écosystème est à la fois 1) un *processus participatif* de définition des priorités stratégiques, avec participation de l'ensemble des parties prenantes, et 2) un *document* fondé sur des bases scientifiques – notamment pour la définition des priorités de conservation.

Le Secrétariat du CEPF sélectionnera une organisation (ou un consortium d'organisations) pour mener à bien le processus de consultation et préparer le document, sur une période de six à douze mois. La sélection se fera sur la base d'une mise en concurrence des offres.

La description des tâches est à télécharger sur : http://www.cepf.net/SiteCollectionDocuments/guinean_forests/SOW_Guinean_Forests_ecosystem_profile.pdf

Les termes de référence et de manifestation d'intérêt sont à télécharger sur : http://www.cepf.net/SiteCollectionDocuments/guinean_forests/REOI_Guinean_Forests_ecosystem_profile.pdf

Les manifestations d'intérêts doivent comprendre tous les documents indiqués dans le guide disponible au lien ci-dessus. Les manifestations d'intérêt doivent impérativement être soumises au secrétariat du CEPF avant le 31 janvier 2013, à l'adresse suivante : cepfguineanforests@conservation.org

Veuillez indiquer dans le sujet de votre e-mail « **EOI: Guinean Forests of West Africa hotspot.** »

RAPPEL : appel à projets

La troisième phase du Programme de Petites Initiatives (PPI.3) est actuellement toujours en cours et ce jusqu'à la fin d'année 2013.

Le troisième Comité de Sélection réuni le 31 octobre dernier a permis de sélectionner 22 nouveaux projets situés dans 12 pays d'Afrique de l'Ouest et Centrale.

Un nouveau Comité de Sélection se tiendra au printemps 2013 et les organisations de la société civile souhaitant postuler dans le cadre de cet appel à projets sont priées de remplir la fiche résumé du PPI (téléchargeable sur le site du FFEM www.ffem.fr, ainsi que le règlement de concours du PPI.3) et de la transmettre ensuite au Comité Français de l'IUCN, en charge de la sélection des projets (ppi@iucn.fr) avant le **15 janvier 2013**.

L'IUCN-PAPACO est en charge de la composante « Renforcement des capacités » du PPI.3, en amont à la sélection ainsi que durant la mise en œuvre des projets, l'organisation de formations générales et d'appuis techniques ainsi que sur des activités de mise en réseau des acteurs.

Pour plus de renseignements à ce sujet :

Thomas BACHA: thomas.bacha@iucn.org
Arsène SANON: Arsene.Sanon@iucn.org



NAPA – CONTACTS

www.papaco.org et www.iucn.org

geoffroy.mauvais@iucn.org	Programme Aires Protégées d'Afrique & Conservation – PAPACO UICN-ESARO (Afrique Est/Sud)
leo.niskanen@iucn.org christine.mentzel@iucn.org	Coordination Programme Aires de Conservation et Diversité des Espèces – CASD Chargée de programme BIOPAMA – Patrimoine Mondial UICN-PACO (Afrique Ouest/Centre)
bora.masumbuko@iucn.org beatrice.chataigner@iucn.org youssouph.diedhiou@iucn.org	Coordination Programme Aires Protégées - Climat Chargée de programme Evaluation des Aires Protégées – Projet BIOPAMA Chargé de programme Patrimoine Mondial
iacina.kone@iucn.org thomas.bacha@iucn.org arsene.sanon@iucn.org	Chargé de programme Territoires de Conservation – Appui aux ONG Chargé du Projet Petites Initiatives (PPI) – Appui aux ONG Chargé du Projet Petites Initiatives (PPI) – Appui aux ONG
florence.mazzocchetti@iucn.org	Chargée de programme Aires Protégées Forestières – Bassin du Congo

Les opinions exprimées dans cette lettre ne reflètent pas nécessairement celles de l'IUCN

